

Projeteur(euse) tous corps d'état*

*Voir [Dessinateur\(trice\) projeteur\(trice\) tous corps d'état \(TCE\)](#) (Répertoire des métiers de la FPH, mars 2015)

Concevoir et réaliser les pièces techniques et graphiques d'un projet architectural et technique au regard des exigences et des contraintes du programme, tenant compte de la taille de l'établissement, en animant le plus souvent une équipe de dessinateurs.

INGÉNIERIE ET MAINTENANCE TECHNIQUE INGÉNIERIE ET RÉALISATIONS TOUS CORPS D'ÉTAT (TCE)

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM
Niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT)

CODE MÉTIER
20F60

RÉFÉRENTIEL

AUTRES RÉFÉRENTIELS

- [Pôle-Emploi code ROME : F1104 Dessin BTP](#)
- [CNFPT Répertoire des métiers territoriaux : 05/C/19 - Chargé\(e\) d'opération de construction](#)
- [CNFPT Répertoire des métiers territoriaux : 17/C/19 - Dessinateur\(trice\) CAO-DAO](#)

FORMATION

BTS Bâtiment (22254+22354)

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION
Niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'éducation nationale

VALIDEUR

Dispositif académique de validation des acquis (DAVA)

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

Formation initiale et continue

En contrat d'apprentissage

En contrat de professionnalisation

ADMISSIBILITÉ

Etre titulaire d'un des diplômes suivants :

Bac STI Génie civil ou Génie mécanique, Bac STI, Bac S, Brevet de Technicien Encadrement de Chantier ou Bac Pro du secteur du Bâtiment.

MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier

PROGRAMME

DURÉE

2 ans

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (40 % DU TEMPS HEBDOMADAIRE)

Français

Langue vivante étrangère I

Mathématiques

Sciences physiques

Facultatif : Langue vivante étrangère II

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (60% DU TEMPS HEBDOMADAIRE)

Etude des constructions : Elaboration d'une note de calcul de structures + Elaboration de solutions constructives

Essais, mesures, contrôles : Topographie + Laboratoire

Epreuve professionnelle de synthèse : Projet (Compte rendu d'activité en milieu professionnel + Economie et gestion de l'entreprise)

OBTENTION DU DIPLÔME

Avoir obtenu une moyenne générale d'au moins 10/20.

DUT Génie civil (DUT GC) (12522+22024+22254+ 24181)

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

VALIDEUR

Universités

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

Formation initiale et continue

En contrat d'apprentissage

ADMISSIBILITÉ

Etre titulaire d'un baccalauréat scientifique (S, STI Génie Civil ou Technologique), ou équivalent.

MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier

JURY

Professionnels et enseignants

PROGRAMME

Durée

2 ans (1800 h)

Unités d'enseignement

- Domaine sciences (Mathématiques, Mécanique des structures, physique appliquée)
- Domaine Sciences et techniques (Structures métalliques et bois, Géotechnique, Stabilité des constructions en béton armé, Equipements techniques)
- Domaine Technologies (Matériaux, Construction, Organisation de chantier, Dessin sur table et CAO, Topographie)
- Domaine Communication (Communication, Anglais, Informatique appliquée, Techniques d'expression et de communication, Projet Personnel et Professionnel PPP)

Projets tuteurés (300 h)

Stages

- Deux stages (au minimum 10 semaines sur 2 ans) dans une entreprise, un bureau d'études, un service technique, un laboratoire, ...

OBTENTION DU DIPLÔME

Contrôle continu et soutenance du Projet Personnel et Personnalisé (PPP)

STATUT ET ACCÈS

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Structures

- Etablissement de soins (hôpital, clinique)
- Bureau d'étude
- Entreprise générale de construction
- Cabinet d'architecte

Conditions

- Travail de bureau et sur le terrain
-

MOBILITÉ

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00
<http://metiers.anfh.fr/20F60%20>